

# Nos assurances et prestations en détail



Édition 2022/23

**Helsana**  
Engagée pour la vie.

# Assurances de protection juridique

## Helsana Advocare PLUS\*

Assurance avantageuse pour protection juridique et de circulation.

[helsana.ch/fr/advocare-plus](https://helsana.ch/fr/advocare-plus)

- ✓ Protection juridique de circulation en Europe
- ✓ Protection juridique privée en Europe

<b>Prestations assurées</b>	Protection dans toute l'Europe en droit privé et de la circulation, conseil juridique compétent
<b>Domaine de validité</b>	Europe
<b>Sommes d'assurance</b>	Europe : jusqu'à CHF 300 000.– Consultation juridique jusqu'à CHF 300.–
<b>Choix de l'avocat</b>	Libre choix de l'avocat
<b>Valeur litigieuse minimale</b>	Selon les cas, CHF 300.–
<b>Rabais</b>	Gratuit pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans 50% de rabais pour les jeunes entre 19 et 25 ans A partir de 26 ans, possibilité d'un rabais de partenaire de 25%

### Protection juridique privée

<b>Cas de protection juridique assurés</b> <small>(jusqu'à concurrence de la somme d'assurance)</small>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Revendication de dommages-intérêts extracontractuels</li> <li>– Défense pénale contre une personne assurée</li> <li>– Litiges avec une assurance, caisse-maladie ou caisse de pension, en tant que locataire contre propriétaire, en tant qu'employée ou fonctionnaire contre employeur</li> <li>– Litiges découlant de contrats, p. ex. contrats de vente, contrats d'agence de voyages ou mandats</li> </ul>
<b>Autres cas de protection juridique assurés</b> <small>(somme d'assurance réduite)</small>	jusqu'à CHF 3000.– <ul style="list-style-type: none"> <li>– Litiges entre voisins, p. ex. nuisances sonores</li> <li>– Litiges résultant de constructions soumises à autorisation, p. ex. construction d'un jardin d'hiver</li> </ul>
<b>Consultation juridique</b>	Droit des personnes, de la famille et de succession, droit fiscal, acquisition de propriétés et tous les domaines du droit ne bénéficiant pas d'une meilleure couverture d'assurance

### Protection juridique de circulation

<b>Cas de protection juridique assurés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Prétentions en dommages-intérêts pour des dommages matériels causés, p. ex. à votre voiture</li> <li>– Litiges contractuels, p. ex. achat, leasing, location ou réparation d'un véhicule (max. CHF 3000.–)</li> <li>– Représentation en cas de procédure pénale, p. ex. amende injustifiée</li> <li>– Représentation en cas de procédure administrative, p. ex. après des avertissements dus à des infractions aux règles de la circulation routière</li> </ul>
<b>Véhicules assurés</b>	Véhicules ou embarcations à moteur au nom de la preneuse ou du preneur d'assurance
<b>Personnes et propriétés assurées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Détenteur ou conductrice d'un véhicule à moteur ou d'un bateau</li> <li>– Piéton-ne, cycliste, motocycliste ou passager d'un moyen de transport</li> </ul>

\* Conclusion uniquement possible en combinaison avec TOP, COMPLETA ou OMNIA.

## Helsana Advocare EXTRA\*

Protection juridique Internet, privée et de circulation mondiale.

[helsana.ch/fr/advocare-extra](https://helsana.ch/fr/advocare-extra)

- ✓ Protection juridique de circulation dans le monde entier
- ✓ Protection juridique privée dans le monde entier
- ✓ Protection juridique Internet dans le monde entier

<b>Prestations assurées</b>	Protection dans le monde entier en droit privé, de la circulation et sur Internet, conseil juridique compétent
<b>Domaine de validité</b>	Dans le monde entier
<b>Sommes d'assurance</b>	Europe : jusqu'à CHF 1 mio. Hors d'Europe : jusqu'à CHF 100 000.– Consultation juridique jusqu'à CHF 1000.–
<b>Choix de l'avocat</b>	Libre choix de l'avocat
<b>Valeur litigieuse minimale</b>	Aucune
<b>Rabais</b>	Gratuit pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans 50% de rabais pour les jeunes entre 19 et 25 ans A partir de 26 ans, possibilité d'un rabais de partenaire de 25%

### Protection juridique privée

<b>Cas de protection juridique assurés</b> <small>(jusqu'à concurrence de la somme d'assurance)</small>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Revendication de dommages-intérêts extra-contractuels</li> <li>– Défense pénale contre une personne assurée</li> <li>– Litiges avec une assurance, caisse-maladie ou caisse de pension, en tant que locataire contre bailleur, en tant qu'employée ou fonctionnaire contre employeur</li> <li>– Litiges découlant de contrats, p. ex. contrats de vente ou de voyage, contrats en ligne ou mandats</li> </ul>
<b>Autres cas de protection juridique assurés</b> <small>(somme d'assurance réduite)</small>	jusqu'à CHF 10 000.– <ul style="list-style-type: none"> <li>– Litiges entre voisins, p. ex. nuisances sonores</li> <li>– Litiges résultant de constructions soumises à autorisation, p. ex. construction d'un jardin d'hiver</li> <li>– Litiges en tant que locataire contre le bailleur</li> <li>– Droit de propriété</li> <li>– Droit de la construction et de l'aménagement du territoire</li> </ul>
<b>Consultation juridique</b>	Droit des personnes, de la famille et de succession, droit fiscal, acquisition de propriétés et tous les domaines du droit ne bénéficiant pas d'une meilleure couverture d'assurance

### Protection juridique de circulation

<b>Cas de protection juridique assurés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Prétentions en dommages-intérêts pour des dommages matériels causés, p. ex. à votre voiture</li> <li>– Litiges contractuels, p. ex. achat, leasing, location ou réparation d'un véhicule</li> <li>– Représentation en cas de procédure pénale, p. ex. amende injustifiée</li> <li>– Représentation en cas de procédure administrative, p. ex. après des avertissements dus à des infractions aux règles de la circulation routière</li> </ul>
<b>Véhicules assurés</b>	Véhicules à moteur, bateaux et aéronefs au nom de la preneuse ou du preneur d'assurance
<b>Personnes et propriétés assurées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Détenteur ou conductrice d'un véhicule à moteur ou d'un bateau</li> <li>– Piéton-ne, cycliste, motocycliste ou passager d'un moyen de transport</li> <li>– Détenteur ou pilote d'aéronef</li> </ul>

### Protection juridique sur Internet

<b>Cas de protection juridique assurés</b>	jusqu'à CHF 50 000.– <ul style="list-style-type: none"> <li>– Litiges en lien avec le cybermobbing</li> <li>– Litiges en tant que victime de phishing, de hacking ou d'utilisation abusive d'une carte de crédit</li> <li>– Litiges en cas d'atteinte à la personnalité et de violations de droits d'auteur, du droit des noms et des marques</li> <li>– Prestations d'assurance de choses jusqu'à CHF 1000.–, par exemple dédommagement en cas d'absence ou d'erreur de livraison à partir de contrats en ligne ou pour la suppression de contenus portant atteintes à la personnalité sur Internet</li> </ul>
--	--

\* Conclusion uniquement possible en combinaison avec TOP, COMPLETA ou OMNIA.

## Nous sommes là pour vous.

Groupe Helsana  
0844 80 81 82  
helsana.ch/contact  
helsana.ch/sites

## Distinguée par les meilleures notes.



**COMPLETA** d'Helsana a obtenu les meilleures notes en matière d'étendue des prestations. moneyland.ch est le comparateur indépendant des assurances et des banques.